LE CONCOURS DE GEOGRAPHIE

Nous avons annoncé le Concours de Géographie par la Société de Géographie du Nord pour tout le département. A Tourcoing, cette intéressante compétition aura lieu demain, jeudi, à 8 h., dans le hall de la Bourse de Commerce, place Charles-Roussel.

Le nombre des jeunes concurrents inscrits s'élève à 76, se répartissant: *Filles*, 1re et 2e séries d'enseignement élémentaire, 20 ; *Garçons*, enseignements primaire, primaire supérieur et secondaire, 56.

Le Comité de surveillance est composé de : M. Ed. Masurel-Prouvost, président de la Société de Géographie (Section de Tourcoing), président du Comité ; M. Labbé, proviseur du Lycée de Tourcoing, vice-président; Assesseurs : MM. Barbenson, directeur honoraire d'Ecole ; Petit-Leduc, secrétaire général de la Chambre de Commerce; Fidèle Catteau, secrétaire général de la Société de Géographie; M. J. Salignon, notre collaborateur; Mlle Moreau, directrice de de l'école des filles de la rue Fin-de-la-Guerre ; un professeur du Lycée et un professeur de l'Ecole Industrielle.

Le Comité rappelle que l'épreuve commencera à 8 h très précises. Les élèves ne devront apporter qu'un porteplume et un enerier. La Société fournira le papier et le buvard. Il ne sera toléré aucun carton, serviette, livre ou cahier.

Le concert au profit des Invalides russes

Le groupe des Officiers russes de Tourcoing, vient de terminer l'organisation du Concert de Bienfaisance au profit des invalides russes qui a lieu dimanche 5 juin, à 17 h., 126, rue de la Gare, à Roubaix. Le programme, au caractère artistique, donnera satisfaction à tous ceux qui assisteront à cette belle réunion. En voici d'ailleurs les principales parties :

1° « La demande en mariage », saynète en 1 acte de Tchethoff; 2° chants, par Mme Ivanenko; 3° Menuet, danse; 4° le Quatuor Cosaque » dans ses chants et danses originaux et caractéristiques.

En deuxième partie : 1° « Dernier Tango » saynète et danse; 2° M. Peresleny dans ses chants; 3° Orchestre russe : « Sous l'Aigle russe », marche de Wagner; « Chanson russe » de Zverkowa; « Echo de Russie », d'Ousoff; 4° « Les Cosaques » dans leur répertoire.

L'énumération de ces numéros est déjà tout une promesse et les amateurs de cachet exotique, si personnel aux Russes, auront là, un vrai régal.

Le concert sera suivi d'un bal, où viendront s'intercaler des intermèdes de premier ordre.

Les personnes désirant asister à cette soirée, pourront se procurer des cartes d'entrée, le jour du concert, à partir de 16 h.

AGENCE CHRYSLER. 3 modèles, 6 cylindres. 2, Place du Calvaire. Tg. (Tél. 13.38). 27184

FEDERATION AMICALE DES COMBATTANTS. — Groupe des Piats. — Réunion mensuelle du groupe demain jeudi 2 juin, à 20 h., au siège, 129, rue du Touquet. A l'ordre du jour: diverses communications importantes et tombola. La commission compte sur la présence de nombreux adhérents.

— Groupe de la Tossée. — Le jeu de boules organisé par le Groupe des Combattants de la Tossée les 28 et 29 mai, a obtenu un beau succès pour la caisse de secours du groupe. 537 amateurs sont venus montrer leur sympathie aux œuvres d'après-guerre. De nombreux lots étaient offerts à ce jeu, dons de personnes généreuses: Mme Foutry, MM. Monnier, président d'honneur du groupe; Bouillet, Motte, Strat, Vandersarel, auxquelles la commission adresse ses plus chaleureux remerciements et l'expression de sa reconnaissance. Grâce encore aux lots reçus, une brillante tombola a pu être tirée entre tous les joueurs. Beaucoup de gagnants n'ont pas réclamé leur lot. la commission les informe qu'ils peuvent être retirés, chez Mme Foutury, estaminet de la Boule d'Argent, 79, rue de Roubaix, jusqu'au 15 juin. Passé cette date, les lots non réclamés resteront la propriété du groupe.

Voici la liste des numéros gagnants:
483 257 73 437 89 424 502 165 180 306 323 91 401 388 201 443 522 148 498 238 142 450 515 116 235 492 263 184 350 98 346 487 210 101 243

ACCIDENT DE ROULAGE.— Place Charles Roussel, un cycliste, Raymond Gysembergh, coursier, âgé de 14 ans, demeurant rue du Soudan, 14, a été renversé par une auto conduite par M. Pierre Fauchille, habitant à La Madeleine, boulevard de la République. La bicyclette a été endommagée. Une contravention a été relevée contre le conducteur de l'auto pour infraction au sens unique.

AVANT D'ACHETER vos voitures ou véhicules industr. **RENAULT,** consultez **l'Agence officielle,** 98, r. Winoc-Chocqueel. Tg. T. 2.41. 37446

VOL D'OUTILS. — M. Cyriaque Dumortier, entrepreneur de menuiserie ,rue Ingres, 83, a porté plainte au commissariat de police du 3e arrondissement, pour vol d'outils, d'une valeur de 450 fr., commis dans des maisons en construction angle de la rue du Virolois et de la chaussée Berthelot. Le service de la Sûreté a ouvert une enquête.

LA FRAUDE. — Les préposés de douane ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing, pour être déférés au Parquet de Lille, Polydore Seyneave, âgé de 40 ans, demeurant à Herseaux, et Amédée Cardon, âgé de 35 ans, habitant à Wattrelos, qui étaient porteurs de 35 kil. de tabac de provenance étrangère. Un troisième fraudeur qui les accompagnait a pu s'enfuir.

CLASSE 1928. — La liste des jeunes gens appelés à la formation de la classe 1928 est affichée sur la façade latérale de l'Hôtel de Ville, rue de la Paix.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, à l'heure et aux locaux habituels, répétition partielles.

ORCHESTRE LES FLORENOSS JAZZ. — Ce soir, à 19 h. 30, chez M. H. Florin, quai du Halet, répétition des morceaux à exécuter samedi.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH. — Répétition générale jeudi, à 19 h. 30, au Cercle.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRE-CŒUR. — Ce soir, à 19 h. 45, répétition générale.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Mercredi, à 19 h. 45, répétition générale.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Mercredi 1er, à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Répétition générale, instructions pour le concert-apéritif de lundi à Wasquehal.

MARCQ-EN-BARŒUL

MAUVAISE CHUTE. — Sur un chantier des établissements Salmon, rue de Rouges-Barres, M. Marcel Sicart, 33 ans, chef d'équipe, demeurant 265, rue de Rouges-Barres, en chargeant une voiture est tombé et est luxé complètement les deux os de l'avant-bras droit. Le blessé devra observer un mois de repos.

VOL DE PLOMB. — Dans une maison en construction, boulevard de Tourcoing, des individus se sont emparés d'une importante quantité de tuyaux de plomb d'une valeur de 1.000 francs, au préjudice de M. Louis Selosse, entrepreneur à Bondues.

Avisé de ce vol, M. Jacquement, commissaire de police, a ouvert une enquête.

JAMET-BUFFEREAU Experts-Comptables près les Tribunaux ROUBAIX, 103, Rue d'Armentières — **TOUS TRAVAUX COMPTABLES**

LILLE

LA FOIRE COMMERCIALE MISE AU PILLAGE

On a constaté que 377 carreaux avaient été brisés à un des vastes halls ayant servi à la Foire commerciale, au champ de Mars. Cet acte de malveillance a dû être commis au cours d'une de ces dernières nuits.

Les individus qui en sont les auteurs ont, en outre, fracturé deux des portes du même hall et dérobé une certaine quantité de bois à l'intérieur du bâtiment.

MM. Dubar frères, entrepreneurs, ont éprouvé de ce fait un préjudice s'élevant à 2.000 francs.

Une plainte a été déposée entre les mains de M. Mathis, commissaire de police du 1er arrondissement.

UNE GARE PROVISOIRE AÉRIENNE SERAIT AMÉNAGÉE A RONCHIN

L'Administration municipale de Lille vient de choisir le territoire de Ronchin pour être le siège de la gare aérienne provisoire qui devra être établie prochainement, en attendant qu'une décision soit prise en ce qui concerne la gare aérienne définitive.

ARRESTATION POUR FAITS GRAVES A LA MADELEINE. — La police madeleinoise a mis en état d'arrestation le nommé Léon Desfrennes, 50 ans, demeurant en garni, 51, rue Pasteur, sous l'inculpation d'actes immoraux. Il a été conduit au Parque tet écroué. Sa fille a été dirigée sur une société de patronage à Lille.

L'INAUGURATION DU GRAND ORGUE DE NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN. — L'inauguration de l'orgue du sanctuaire de N.D. de Pellevoisin a eu lieu en présence d'une foule très nombreuse.

Mgr Margerin, vicaire général, présidait la cérémonie, entouré de MM. les chanoines Dutoit, vice-recteur des Facultés Catholiques; Virieux, curé-doyen de Saint-Maurice, à Lille; Looten, doyen de la Faculté Catholique des Lettres; Dubois, curé-doyen de Fives (Notre-Dame); MM. les abbés Pollet, curé, et Boulangeot, vicaire de la paroisse.

CARNET DU JOUR

FUNERAILLES.

— Mardi matin, à 11 h., ont été célébrées en l'église Saint-André-lez-Lille, les obsèques de M. Gustave Parent, industriel, conseiller municipal de Saitn-André, ancien adjoint au maire, membre du Bureau de bienfaisance.

Une très nombreuse assistance se pressait dans l'église. On remarquait MM. P. Scalbert et G. Guilbaut, conseillers généraux; G. Vandame fils, conseiller d'arrondissement; D. Bailly, maire de Saint-André, ainsi qu'une importante délégation du personnel de la maison A. Parent.

Au cimetière des discours furent prononcés par MM. Bailly, Deny, directeur de la maison A. Parent; et C. Catoire, ancien maire et administrateur du Bureau de bienfaisance.

ESSENCES . SAVONS
POUDRES . LOTIONS
L.T. PIVER
NOS DENTIFRICES
TCHEOU . MAO-TCHEA
POUR LE BAIN
SACHETS MOUSSE MOUSSE
SELS COMPRIMÉS

NORD

UN INCENDIE DANS LA FORET DE VICOIGNE

Dix-huit hectares de pins détruits par le feu

Sept hectares de pins sylvestres âgés de six ans et onze hectares de pins de trois ans ont été détruit par un incendie, au lieu dit « Drève d'Aubry ».

Dès que le garde-ofrestier Auguste Ducrocq se rendit compte du sinistre, il fit appel à ses collègues.

Mais le feu gagnait du terrain et il fallut demander du secours à la sous-préfecture.

Cinquante hommes du 509e R.C.C. furent envoyés et, après plusieurs heures d'efforts, ils se rendirent maîtres du fléau.

Cet incendie serait dû à l'imprudence d'un fumeur.

UNE FABRIQUE DE CHICORÉE DÉTRUITE PAR UN INCENDIE, A AIX-LEZ-ORCHIES

Un incendie d'une extrême violence a détruit la fabrique de chicorée appartenant à M. Abel Cérulis et situé au lieu dit « Haut-Hameau » à Aix-les-Orchies.

Malgré la promptitude des secours organisés par les pompiers de Nomain,Rumegies, et Mouchain, aidés du lieutenant des douanes du hameau de Planart et de ses hommes, els dégats sont importants et atteignent 350.000 fr.

Il n'a pas encore été possible de déterminé la cause de ce sinistre.

ACCIDENT MORTEL A SAINT-AMAND. — Mardi matin, Hilaire Noël était occupé, avec trois autres manœuvres, au déchargement d'un bateau de charbon destiné à la faïenderie Lebacqz. Il remplissait une berline, tandis qu'un câble en hissait une autre chargée vers un pont transbordeur, quand celle-ci tomba d'une hauteur de 12 mètres sur Noël, qui fut tué sur le coup. La victime, âgée de 26 ans, était marié et père d'un enfant.

LA FRAUDE DU TABAC. — Les douaniers ont arrêté au passage l'Isiaux, à Curgies, Emile Laurent, 41 ans, marchand de porcs à Roisin, qui venait de Belgique avec une voiture dans laquelle ils ont trouvé 56 kilos de tabac belge, d'une valeur de 3.500 francs.

A Marquette-en-Ostrevent, les gendarmes ont arrêté un sieur Venditiers, 32 ans, marchand de peaux de lapins, qui colportait 2. kg. 500 de tabac étranger.

Les deux contrebandiers ont été écroués.

LES CONCERTS DE CARILLON A SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Le samedi 4 juin aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux, le deuxième concert de carillon de la saison. L'audition commencera à 21 h. Elle sera donnée par M. Maurice Lannoy, l'un des élèves les plus appréciés de M. Jef Denyn ,de Malines. En voici le programme:

Chanson du Carillon de la Rubens Cantate, de Peter Benoit; Les Cloches de Corneville, de R. Planquette; Menuet, de Boccherini; Samson et Dalila (Mon cœur souvre à ta voix...) de C. St-Saëns; Sonatine (5e): a) Allegro, b) Andante, c) Allegro moderato. d)Inace Pleyel; Au Clair de la Lune, de Paul Marinier; Valse (3e) vivace, de Beethoven; Manon: a) 4e entrée du ballet, b) Menuet, c) Prélude et duo, de J. Massenet.

OSTENDE HOTEL PROVIDENCE REGINA 200 Chambres, 50 salles de bains. Restaurant carte et prix fixe. Spécialité de poissons. Ouvert toute l'année. 35365

PAS-DE-CALAIS

LA BÉNÉDICTION DE L'EGLISE DE LIÉVIN

Dimanche a eu lieu, à Liévin, en présence d'un grand concours de fidèles, la bénédiction de l'église Saint-Martin et de deux cloches nouvelles. La cérémonie était présidée par Mgr Julien, évêque d'Arras, entouré de MM. Guillemant et Maréchal, vicaires généraux et des curés des paroisses voisines.

Au cours de la cérémonie, la Grande Harmonie des mines de Liévin a donné une brillante exécution.

Des allocutions ont été prononcées par M. l'abbé Leroy, curé-doyen de la paroisse et Mgr Julien.

On arrête à Nœux un employé coupable d'avoir détourné 16.000 francs à Amiens

En vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet d'Amiens, les gendarmes de Nœux ont arrêté Paul Caron, ancien employé de banque, occupé comme terrassier à la nouvelle usine des Mines de Nœux. Cet individu est inculpé d'un détournement de 16.000 francs commis au préjudice de la Banque Robert, à Amiens.

Concerts & Spectacles

Les communiqués publiés sous cette rubrique à titre d'information ne sauraient engager la responsabilité du Journal.

ROUBAIX

Le super-orphéon « Les XL » de Roubaix

Mardi soir, à l'Hippodrome, une foule empressée de musiciens, de dilettante, d'amis de l'art, entourait, à l'occasion de son concert annuel, le super-orphéon Les XL de Roubaix, l'une des plus belles sociétés musicales de France.

Certes, notre opinion sur cette admirable phalange était faite depuis longtemps, mais nous aimons à la savoir partagée. L'attention des grands maîtres a été attirée par ses exécutions transcendantes et il suffirait de reproduire le jugement de ces maîtres pour donner la mesure de sa valeur artistique. On connait les conditions requises pour assurer la vitalité d'une société musicale: l'assiduité aux répétitions, une discipline consentie par tous ses membres, une direction compétente. Or, on peut affirmer que ces trois points importants sont l'apanage de l'orphéon Les XL. Bien plus, si l'on considère les qualités exceptionnelles de son chef éminent, une constatation nouvelle s'impose d'elle-même. Comme me le disait un jour un maître contemporain, il y a des chefs, de bons chefs, de grands chefs. M. René Vandestienne est un grand chef. L'art choral n'a pour lui aucun secret. Il le traite en virtuose maître de ses sonorités et de ses effets.

L'interprétatoin qu'il donna du beau chœur « La Voix du Souvenir », de Marc Delmas, sur une exquise poési d'un jeune poète tourquennois, M. Jean Delahousse, fut non seulement remarquable, mais elle donna l'impressoin du fini le plus achevé malgré les difficultés d'exécution.

M. Marc Delmas a spécialement composé cette œuvre pour les XL. Toute son âme de poète vibre dans ces pages magnifiques, d'une facture et d'un style superbes. Mais la place nous manque pour en détailler toutes les beautés et nous le regrettons.

Un autre chœur, « Le Facteur rural », de De La Tombelle, compléta l'audition. Ecrite admirablement pour les voix, il semble que l'auteur y a accumulé tous les effets qu'on peut attendre d'un ensemble aussi imposant. Bien faite pour en mettre en relief toutes sdes resources, Les XL donnèrent à cette œuvre, un coloris d'une extraordinaire richesse.

Ces deux scènes chorale furent acclamés. Reposant sur un soubassement sonore, d'une rare puissance, qui supporte l'édifice vocal, le célèbre orphéon superpose sa masse chorale jusqu'aux premiers ténors avec une aisance déconcertante de précision, de rythme, de nuances et de sous-nuances, de souplesse dans les ff. et les pp.; on ne peut concevoir une plus absolue maîtrise; on éprouve, je le répète, le sentiment de l'achevée perfection.

Un concert suivait cette audition impeccable par la tenue, l'expression, l'architecture vocale, auquel participaient d'excellents artistes, tels que Mme Rhéna Dix, du Théâtre Royale français d'Anvers, bien appréciée dans l'air du «Cid» et diverses mélodies, dans le duo d'«Hérodiade» avec M. Charles Coussart.

Jolie voix, très pure, d'une émission claire. M. Coussart, du Théâtre de Gand, détailia avec sa belle voix de basse, le « Jongleur de Notre-Dame » de Massenet et les « Deux Grenadiers » de Schumann; le « Barbier de Séville » de Rossini. Diction parfaite, voix conduite avec un art consommé.

Ténor de l'Opéra-Comique, M. Lignon excella dans « Werther » et le « Roi d'Ys », l'« Attaque du Moulin » et « Paillasse ». Un bel avenir est réservé à ce jeune artiste qui connait son métier de chanteur et de musicien.

La partie instrumentale avait en M. Albert Bauduin, violoncelliste, un digne représentant. Un son très pur, un style soigné soulignèrent les « Chants russes » de Lalo, et l'Andante du « Concerto » de Goltermann; la « Gavotte » de Popper et la « Rêverie» de Schumann.

M. Bertal, de l'Olympia, donna la note gaie dans son répertoire varié et emporta les suffrages des auditeurs ravis de cette digression qui est le grain d sel des concerts de sociétés.

La talentueuse Mme Bulté-Carpentier prêtait son concours comme accompagnatrice à ce concert éclectique. C'est dire que ces fonctions délicates étaient remplies à merville t contribuèrent au succès général. Elle est, du reste, un peu l'âme de la société et son talent ne le cède en rien à la sympathie qu'elle inspire.

Le chant choral n'est-il pas la manifestation la plus complète, la plus vraie, de l'art musical? Le super-orphéon Les XL nous l'a prouvé au concert de mardi. Son exécution déroute la critique. Nous l'applaudissons avec enthousiasme.

Henri Vaillant.

— Je signale le très défectueux éclairage de la scène qui laisse dans l'ombre les exécutants et projette dans la salle une lumière blafarde. Cet inconvénient serait facilement supprimé. — H. V.

ROUBAIX
UNIVERSEL-CINÉMA - 214, Gde-RUE
LA GRANDE PARADE. — Pour permettre aux personnes qui n'ont pu trouver place, de voir ce merveilleux film, séance ce soir à 7 h. 30. 38300d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DU NORD

(Section de Lille)

Audience du mardi 31 mai 1927
Présidence de M. Foucart

— Encore les vols dans les gares ! — Le Tribunal a jugé aujourd'hui une affaire de vols de gare qui a pris heureusement une proportion moindre que celle dans laquelle le Tribunal a rendu son jugement ces jours derniers. Aujourd'hui, deux employés de gare, Louis Bouillé, 26 ans, et Emile Fleuri, 25 ans, demeurant à Tourcoing, sont inculpés de onze vols commis en l'espace de quelques mois. Ils avaient soin de s'en prendre aux colis de passage à Tourcoing ou en partant, dédaignant ceux qui y étaient destinés, afin de ne pas laisser voir que des vols étaient commis à Tourcoing. Ils ont ainsi dérobé des boîtes de cornedbeef, des sweaters, du sucre, de la vaisselle, et dans un compartiment de 1re classe, du champagne.

Après un réquisitoire qui fait appel à toute sévérité, le Tribunal a condamné les deux inculpés à quinze mois d'emprisonnement; la Compagnie du Nord obtient 4.000 francs de dommages-intérêts et est autorisée à afficher le jugement en cent exemplaires, dont le coût ne pourra toutefois dépasser 500 francs.

— Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Octave Van Inaberghe, 28 ans, ouvrier agricole à Staden, est condamné à dix jours d'emprisonnement.

— Fraude alimentaire. — Henri Leclercq, 32 ans, rue Nationale, à Wattignies, a livré, sous la qualification de saucisson à l'ail, du saucisson contenant 27 0/0 d'amidon. Il est condamné à 25 fr. d'amende.

— Usage de faux certificat. — La Polonaise Hielan Franciska, 26 ans, était venue en France pour se livrer à des travaux agricoles. Elle jugea sans doute le séjour à Roubaix plus agréable, car elle demanda, dans le courant de février dernier, un emploi en usine par l'inetrmédiaire de l'Office Municipal de Placement. Celui-ci donna un avis défavorable à sa demande. Toutefois, dans le courant du mois de mai, le 14, Hielan se présenta à l'Office munie d'une pièce revêtue du cachet de l'Office et de la signature de M. l'Inspecteur du Travail donnant avis favorable et datée du 4 mai. Or l'employé à qui cette pièce fut présentée, se rappela qu'aucune pièce de ce genre n'avait été délivrée dans la journée du 4 mai. Après vérifications, on s'aperçut que la pièce était fausse. La Polonaise prétendit qu'elle avait reçu cette pièce d'un compatriote dont elle ignorait le nom et l'adresse. Elle est condamnée à quarante-huit heures d'emprisonnement.

— Vols. — Marie Dhoisse, femme Sylvestre, 40 ans, ménagère, rue Gustave-Delory, 163, a dérobé une somme de 100 francs au préjudice de son patron. Dans une maison où elle avait été précédemment occupée, elle avait enlevé des serviettes, des nappes et des torchons. Elle est condamnée à trois mois et un jour d'emprisonnement.

— Antoine Ratajczak, 22 ans, sans domicile fixe, a dérobé au préjudice d'un compatriote, deux manteaux, une blouse, des écharpes, un costume de dame et un pardessus. Deux mois d'emprisonnement.

— Profitant d'une inattention de son camarade de travail, François Ducrocq, 44 ans, débardeur à Armentières, lui a enlevé un gilet. Un mois d'emprisonnement.

— Michel Staniak, 23 ans, mineur à Ostricourt, a dérobé au préjudice de son logeur, des chaussures, un cache-col, deux montres et deux chaînes, objets dont la valeur s'élève à 215 francs. Il est condamné à un mois d'emprisonnement.

— Louis Provost, 43 ans, charretier, sans domicile fixe, avait été chargé par son patron de payer une somme de 100 francs à un batelier, pour prix de frêt. Il conserva cette somme. Le Tribunal l'avait condamné par défaut à quatre mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende. Le Tribunal, sur opposition, confirme ce jugement, mais confond cette peine avec une peine de huit mois qui lui est infligée pour un fait analogue : il avait conservé une somme de 600 francs que son patron lui avait remise pour régler un compte avec une brasserie.

— Julien Perrein, 26 ans, a exercé des pendes sur la tabernacle de l'église d'Emmerin et a tenté de dérober un vase sacré, après avoir brisé un vitrail pour pénétrer dans l'église; il déroba ensuite des lapins et une somme de 300 francs au préjudice d'une pauvre vieille de 73 ans. Dans un magasin, il déroba du chocolat et des confitures. Il est condamné à un mois d'emprisonnement.

BELGIQUE

LES FÊTES DE SAINT-HUBERT

A l'occasion du XIIe centenaire de Saint-Hubert, la belle église élevée dans la commune du même nom, a été élevée au rang de basilique, par Mgr Sincero, légat du Pape, aux grandes fêtes célébrées à cette occasion.

Lundi des milliers de pèlerins accompagnant un cortège de prélats et de prêtres ont parcouru les rues de la petite ville pavoisée. Cette magnifique procession s'est organisée sur la route de Rochefort-Dinant. Le cardinal Sincero, le nonce du Pape, l'archevêque de Malines, les évêques de Namur et de Luxembourg y prennent part, avec les abbés mitrés et les supérieurs des abbayes de Grimberghem, de Postel, de Tongerloo, de Bois-Seigneur-Isaac, de Westmalle, de Westvleteren, de Chimay-la-Trappe, de Saint-Remy-Orval et de Maredsous; puis les prélats romains de la suite du légat, le chapitre de la cathédrale de Namur, en violet ; les doyens du diocèse, en surplis de chœur; les conseils de fabrique, des corps de musique et la masse compacte des pèlerins.

Quand le cardinal entre dans la basilique, les cloches sonnent, la chorale du Grand Séminaire chante l'« Ecce Sacerdos Magnus », que les pavillons des hauts-parleurs répètent au-dessus de la foule agenouillée.

A 10 h. 30, le prince Léopold, accompagné du commandant Vandenheuvel, a fait son entrée à Saint-Hubert. Son arrivée a été saluée par une chaleureuse ovation.

Sous le porche de la basilique, Mgr Heylen, a reçu le prince, que l'évêque de Namur a complimenté. Puis le duc de Brabant a pénétré dans le temple. Dans le chœur, il a salué le cardinal et a pris place sur le trône qui lui était réservé.

Après la messe pontificale, chantée par Mgr Sincero, le cardinal, les évêques et le haut clergé furent les hôtes du prince. Au pied des degrés de la basilique, les autorités officielles accueillirent les chefs religieux, qu'elles conduisirent en cortège vers l'Hôtel de Ville, décoré de drapeaux.

Devant le perron, les anciens combattants et les invalides de Saint-Hubert étaient groupés. Les enfants des écoles agitaient des drapeaux tricolores et des drapeaux blancs et jaune, du Pape.

Dans la salle de la justice de paix, se trouvait le bourgmestre, M. Poncelet, assisté de ses échevins, MM. Monhoval et Félix. Il souhaita la bienvenue au prince de l'Eglise et au prince du royaume et le cardinal répondit.

On remarquait la présence du baron Goffinet, du colonel Guillaume du 10e régiment de ligne, des sénateurs et députés de la province. Un déjeuner de 150 convives eut lieu ensuite.

LE GÉNÉRAL GOURAUD A SPA

Le général Gouraud ,gouverneur militaire de Paris et ses officiers d'ordonnance, de passage à Spa, ont été visiter le célèbre domaine du Neubois, où le Kaiser séjourna durant la guerre et dans lequel furent établis les souterrains bétonnés susceptibles d'abriter les hôtes du domaine durant les bombardements aériens .

L'ASSASSINAT DE LA RUE BOTANIQUE

Le coupable se constitue prisonnier

Gustave Verhoeven, qui assassina sa fiancée la nuit du dimanche au lundi, s'est constitué prisonnier lundi, dans la nuit. Il a déclaré avoir agi sous le coup de la jalousie et parce que Marie Clevermans lui avait dit qu'elle ne l'aimait plus.

Il lui avait sauté à la gorge, sans vouloir la tuer. Il l'avait laissée inanimée sur le lit, mais il croyait pas qu'elle était morte.

C'est seulement par les journaux qu'il a appris la gravité de son crime. Il dit le regretter amèrement.

Verhoeven, après un premier interrogatoire, mardi, par le juge d'instruction, a été mis sous mandat d'arrêt.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ADMISSION A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE. — Sont autorisés à prendre part en 1927 au concours pour admission à l'Ecole normale supérieure, et obtention des bourses de licence, section des lettres, académie de Lille :

Option B anglais : M. Falize. — Option C : MM. Laude, Thieulle. — Sciences, groupe : MM. Bruce, Chauvet, Corsart, Debruyne, Defossez, Delahaye, Forceville, Giard, Hermant, Rouzau, Masslet, Osteux, Périn, Wibaux.

M. Kheistowsky, sujet russe, ne pourra être nommé élève de l'Ecole normale supérieure, s'il est classé au concours dans un rang qui aurait conféré à des candidats français le droit à cette nomination. Il entrera à l'Ecole à titre de candidat étranger hors cadres.

ROUBAIX. — **Amicale des Arts.** — Aujourd'hui mercredi, 1er juin, à 20 h., à usiège, 108, rue des Arts, répétition pour toutes les parties. De service, M. G. Happe.

OSTENDE « *A LA RENOMMEE* » RUE LONGUE, 47
Hôtel-Restaurant complètement modernisé.
Ouverture le 2 Juin 38040

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — Mercredi 1er juin. — 18 h. 45, Journal parlé.

20 h. 10, radio-concert: Scènes tirées d'un ballet imaginaire (Coleridge-Taylor). — Air de la Cantate de la Pentecôte (J.-S. Bach). — Quatrième Concerto (Field). — Chants des plantations de la Louisiane (Plantation Songs) (Clutsam). — Légende d'Arlequin (J.-P. Coutieson). — Lohengrin, air d'Elsa. — Komarinskaja (Glinka). — Gopack (Moussorgsky).

21 h. 15, Université populaire par T. S. F. — Mme Gabrielle Réval: « Impressions de Madrid ». — M. Staeling: « Les pierres d'Auvergne ». — M. Ludovic Marchand: « La géographie humaine; la géographie des toitures ». — M. Pierre Boulogne: « Lorrennais et l'avenir ». — M. René Sudre: « Etude de la vibration de la nature ».

RADIO-PARIS. — 12 h. 30, radio-concert: El Montanes, paso-doble (Pedro Seras). — My Wisch, mélodie (De Berbie). — Deux arabesques (Debussy). — Chant. — Solos de piano par le célèbre compositeur Tom-Waltham. — Fahrat l'Eunuque, scène de G. Smet. — Marche héroïque (Saint-Saëns). — C'est Paris (Gavel).

16 h. 45, radio-concert: Madame Roland (F. Fourdrain-Delaux). — Sonate (Philippe Gaubert). — Caprice en la mineur (Mendelssohn). — Sonate (Camille-Saimon). — La dernière valse (Oscar Strauss-Mouton).

20 h. 45, radio-concert de gala: Faust (Gounod), opéra sélection.

DAVENTRY. — 11 h., Big Ben. — Quartette. 12 heures, concert.

14 h. 30, le Derby d'Epsom, commentaires, relayé d'Epsom.

BRUXELLES. — 17 heures, concert. — Trio (Haydn). — Nocturne (Asseemans). — Où l'on entend une vieille boîte à musique (de Severac). — Sonate à trois (Jeuillet). — Fantaisie (Peter Benoit). — Valse romantique (de Severac). — Pièces en trio (Wider).

19 h. 30, radio-chronique. — Journal parlé de Radio-Belgique.

20 heures, sélection de Philémon et Baucis, de Gounod.

Pendant l'entr'acte: Commentaires.

22 heures, informations de presse.

ACHAT AU MAXIMUM *DIAMANTS*
Dents et dentiers même cassés. — Expertises.
Bijoux or, argent, platine. — Orfèvrerie
HIRSCH, 37, rue Nationale, LILLE. (R.C. 929)

CONDITIONNEMENTS

ROUBAIX. — Relevés mensuels comparatifs. — Mois de mai 1925 : Soies, 448 kil.; laines peignées, 1.845.272 kil.; laines filées, fils peignés, 509.603 kil.; laines filées, fils cardés, 78.690 kil.; blousses et laines diverses, 63.542 kil.; cotons, jute, lin, 504.877 kilogs. Total, 2.701.923 kilogs. — Conditionnement, 6.060 ⅝ opérations; titrage, 2.095; dégraissage, 124; laboratoire, 68.

Mois de mai 1926 : Soies, 321 kil.; textiles artificiels, 1.608 kil.; laines peignées, 2.521.473 kil.; laines filées, fils peignés, 604.793 kil.; laines filées, fils cardés, 181.563 kil.; blousses et laines diverses, 164.643 kil.; cotons, jute, lin, 310.349 kilogs. Total, 4.266.690 kilogs. — Conditionnement, 9.035 opérations; titrage, 3.029; dégraissage, 211; laboratoire, 63. — Bureau des essais, 175.

Mois de mai 1927 : Soies, 106 kil.; textiles artificiels, 9.447 kil.; laines peignées, 2.046.007 kil.; laines filées, fils peignés, 620.441 kil.; laines filées, fils cardés, 83.581 kil.; blousses et laines diverses, 114.700 kil.; cotons, jute, lin, 223.724 kilogs. Total, 3.100.017 kilogs. — Conditionnement, 6.757 opérations; titrage, 2.657; dégraissage, 126 ⅝; laboratoire, 186. — Bureau des essais, 127.

Le directeur général, Etienne Burlet.

La Vie Sportive

CYCLISME — LES GRANDES EPREUVES REGIONALES — CYCLISME

LE IVe CIRCUIT FRANCO-BELGE du "Journal de Roubaix"

LE DIMANCHE 5 JUIN 1927

COUREURS REGIONAUX: N'OUBLIEZ PAS QUE LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS A LIEU CE SOIR, A MINUIT

4.500 FRANCS DE PRIX

Le IVe Circuit Franco-Belge du *Journal de Roubaix* est maintenant assuré d'obtenir un triomphal succès, à en juger par le nombre et la valeur des engagements qui nous sont parvenus à quarante-huit heures de la clôture. Il ne pouvait en être autrement, car notre populaire épreuve a, chaque année, le don de passionner les coureurs régionaux.

Les courriers d'aujourd'hui et de demain matin nous apporteront encore de nombreux engagements et c'est probablement sur un chiffre-record que sera prononcée la clôture. Nous publierons dans une prochaine édition la liste complète des engagés, parmi lesquels figurent les plus fines pédales régionales. Nous publions à nouveau aujourd'hui la liste complète des QUATRE MILLE CINQ CENTS FRANCS DE PRIX alloués à notre importante course.

LES PRIX

CLASSEMENT GENERAL

1er Prix	800 fr.	11e Prix	80 fr.
2e »	550 »	12e »	70 »
3e »	450 »	13e »	70 »
4e »	350 »	14e »	65 »
5e »	250 »	15e »	60 »
6e »	200 »	16e »	50 »
7e »	150 »	17e »	50 »
8e »	125 »	18e »	50 »
9e »	100 »	19e »	50 »
10e »	90 »	20e »	50 »

Prix réservés aux Indépendants du Département du Nord. - 4e Catégorie (avec cumul au classement général)

1er Prix	100 fr.	6e Prix	25 fr.
2e »	80 »	7e »	25 »
3e »	60 »	8e »	25 »
4e »	50 »	9e »	25 »
5e »	40 »	10e »	20 »

Prix réservés aux Débutants (avec cumul au classement général)

1er Prix	100 fr.	6e Prix	20 fr.
2e »	75 »	7e »	20 »
3e »	50 »	8e »	20 »
4e »	40 »	9e »	20 »
5e »	25 »	10e »	20 »

LE POINÇONNAGE DES MACHINES

Ainsi que l'on sait, l'épreuve se courra sur machines poinçonnées, sans entraîneurs ni suiveurs, la roue libre étant autorisée.

Le poinçonnage des machines aura lieu le samedi 4 juin, de 14 à 18 heures, dans la cour d'honneur du *Journal de Roubaix*.

LES CONTROLES FIXES ET LE RAVITAILLEMENT

Dans les contrôles fixes de TOURNAI, COURTRAI et COMINES, la signature sera strictement obligatoire. A ces endroits seulement, les soins et le ravitaillement seront autorisés et complètement interdits sur le reste du parcours. Les coureurs, entre eux, pourront néanmoins échanger de la nourriture.

AVIS AUX SUIVEURS

Nous rappelons que les représentants de chacune des marques de cycles, pneumatiques et filiales, voulant suivre la course, doivent en faire la demande au secrétaire de la Commission sportive du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, avant le mercredi 1er juin, à minuit, dernier délai.

Chacune de ces voitures, qui recevra un fanion, devra accepter un commissaire à bord.

Toute contravention pourrait entraîner la disqualification des coureurs auxquels les occupants de la voiture sont intéressés.

COUREURS, METTEZ-VOUS EN RÈGLE

Pour les co